

6 février 1987 - 20 H 30

Présents : MM. BERNARD, HALFORD, PICOU, LELONG, JOZWAK, MAQUET, DOUET, LELARD

Absents : MM. HARMSWORTH, SZAJNER. Excusée : Mme VANLERBERGHE

Secrétaire de séance : M. LELARD Dominique

- . Lecture du compte rendu de la dernière réunion par M. le Maire.
- . Le Conseil Municipal reçoit les remerciements de la Croix Rouge, du L.E.P. de Crépy-en-Valois et des pensionnaires de l'Hospice de Nanteuil-le-Haudouin pour les subventions qui leur ont été accordées.
- . DEVIATION - BALISAGE DE LA ROUTE DU PLESSIS
La D.D.E. juge la signalisation suffisante.
Le Conseil Municipal a décidé de convoquer un huissier pour constater les dégâts du caniveau (angle Place du Fort - Route de Baron) occasionnés par la circulation due à la déviation.
- . EDUCATION NATIONALE
Pour permettre à l'élève DIEUDONNAT Dominique de partir en classe de neige, il est demandé au conseil d'allouer une subvention de 300 F. Cette subvention est accordée.
- . SUBVENTIONS
La subvention pour la réfection des trottoirs route de Baron (mairie) est refusée. Par contre celle demandée pour l'antitartre BARBOTTE est acceptée. Les travaux devraient commencer au début du printemps.
Le renforcement du réseau électrique route de Baron est également subventionné.
- . ECOLEMENT DES EAUX PLUVIALES (allant dans la mare de M. MOREAU)
Après maintes discussions entre la mairie et Monsieur MOREAU, la venue d'experts de part et d'autre, Monsieur BERNARD a écrit à Monsieur MOREAU en vue d'acquérir le terrain (environ 5 ares) pour améliorer le fonctionnement de la mare.
L'offre de la municipalité est de 20.000 F. Monsieur MOREAU est d'accord.
Un devis sera demandé à la SAUR pour le coût des travaux. Le Conseil vote à main levée pour ce projet : 6 POUR - 1 CONTRE - 1 ABSTENTION (M. DOUET)
M. LELARD estime que tant que le problème de la grande mare n'aura pas été résolu, il sera contre.
- . Il signale l'état du trottoir en face de la mare à côté du ponton.
- . D'autre part, il soulève le problème du stationnement Place Niville et invite les riverains à garer correctement leurs véhicules.
- . Il souhaiterait également que les convocations du Conseil Municipal soient plus précises.
- . M. DOUET propose que les Beaux Arts participent à l'entretien de l'église. M. le Maire se charge de les contacter.
- . Le Conseil Municipal projette d'isoler et de chauffer les W.C. de la petite école.
- . M. DOUET présente un projet pour la construction d'un local de rangement au terrain de sport et un pour le carrelage des vestiaires. M. PICOU se charge de choisir le carrelage et de le rapporter. L'employé communal sera chargé de le poser.

La séance est levée à 23 h 30.